

Le guide des services & activités périscolaires **2013/2014**

BOURSE - ESPLANADE - KRUTENAU



Tous les services d'accueil et d'activités sont regroupés depuis un an maintenant au sein de la direction de l'enfance et de l'éducation, afin de permettre aux parents d'avoir un interlocuteur unique : **le responsable périscolaire de site**.

Celui-ci assure désormais l'organisation :

• de la pause méridienne pour les enfants âgés de 3 à 11 ans ;

• de l'accueil périscolaire proposé aux enfants d'école maternelle, avant et/ou après l'école ;

• des activités périscolaires de 14h à 16h ou de 16h30 à 18h proposées par la Ville ;

• des accueils de loisirs maternels des mercredis et des vacances scolaires.

En parallèle, la Ville a initié une démarche de **Projet Éducatif Local (PEL)**, élaboré avec les partenaires institutionnels et éducatifs et auquel a contribué un groupe de parents.

Une première phase de réflexion a d'ores et déjà abouti à la définition de valeurs, d'orientations et de principes communs. Il s'agira ensuite, dès l'automne, de les confronter aux pratiques éducatives mises en œuvre dans les quartiers de la ville.

Pour l'heure, vous trouverez dans ce guide toutes les informations ainsi que les contacts utiles concernant les activités et les services organisés par la Ville pour les enfants de 3 à 11 ans.

Très belle année scolaire à tous !

L'Adjointe au Maire
en charge de la petite enfance,
de l'action éducative
et de la vie scolaire

VOS CONTACTS & INFORMATIONS PRATIQUES

I - LES SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE **A - Inscription, démarches administratives, paiement, facturation** Accueil Périscolaire Maternel & Restauration scolaire	**Ville de Strasbourg** Direction de l'enfance et de l'éducation Service périscolaire et éducatif - 3 rue Saint Urbain 67100 Strasbourg - Téléphone : 03 88 60 92 26 **Les formulaires d'inscription** aux services sont disponibles sur le site de la Ville **http://www.strasbourg.eu/** rubrique « école et enseignement » et également en mairie de quartier.
Les Accueils de Loisirs des 3 – 6 ans Les mercredis et vacances scolaires	**Accueil de loisirs Maternel** à l'école Oberlin Brigitte Walter - 5 rue du Jura - Téléphone : 03 88 24 56 92 **Accueil de loisirs Maternel** à l'école Stum Jennifer Ozon - 9 rue d'Upsal - Téléphone : 03 88 41 16 19

B - La coordination éducative • Accueil Périscolaire Maternel • Restauration scolaire • Activités périscolaires • Accueil de loisirs maternels (mercredis et vacances)	**La coordination éducative territoriale** **Bourse - Esplanade - Krutenau** Responsable éducatif territorial : Damien WEISS 4 rue Huningue - 67100 Strasbourg Téléphone : 03 88 45 47 44
La coordination périscolaire par école	**Le/la responsable périscolaire de site**
Louvois - Oberlin	Brigitte WALTHER Bureau à l'école Oberlin - Tél : 03 88 30 40 47
Académie - Sainte-Madeleine - Schluthfeld	Leïla SAGHOINE Bureau à l'école Schluthfeld - Tél : 06 70 21 45 81
Sturm 1 - Sturm 2 - Sturm maternelle	Jennifer OZON Bureau à l'école Sturm - Tél : 03 88 41 16 19

II - L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITE (CLAS)

Prendre contact avec le directeur de l'école de votre enfant qui fera l'intermédiaire avec la structure associative.

III - LE PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

La coordination du secteur, Geneviève JACQUOT-ANDRES : 33 rue Kageneck - 67 000 Strasbourg
Téléphone : 03 88 43 68 58 - Accueil Caisse des écoles : Tél : 03 90 20 67 40

LES SERVICES MUNICIPAUX DE RESTAURATION ET D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATERNEL



La restauration scolaire et l'accueil périscolaire maternel sont des services facultatifs payants proposés par la Ville de Strasbourg aux enfants des écoles publiques de la ville.

En début de matinée avant la classe, à l'heure du déjeuner ou le soir après la classe, des services d'accueil proposés par la Ville de Strasbourg prennent le relais afin d'aider les familles à concilier vie de famille et vie professionnelle. Encadrés par des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – les ATSEM – et des accompagnateurs recrutés spécifiquement pour ces temps d'accueil, les enfants ont ainsi tout le loisir de profiter de ces moments passés en dehors du temps scolaire pour continuer à découvrir, apprendre et comprendre dans une ambiance ludique et décontractée, où le jeu a toute sa place.



LA PAUSE MÉRIDIENNE
DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Si bien se nourrir est important, profiter du temps de midi dans de bonnes conditions l'est tout autant. Le temps méridien doit en effet être pour chacun un moment de plaisir, de détente et de récréation. C'est aussi un temps d'apprentissage supplémentaire au cours duquel les enfants sont sensibilisés à l'hygiène alimentaire, au goût et aux principes de la vie en collectivité.

Aussi, la Ville agit au quotidien pour :

- assurer aux enfants un repas équilibré, diversifié, de bonne qualité nutritionnelle, intégrant des produits locaux et biologiques,
- garantir à chacun un environnement sécurisé et sécurisant,
- offrir à tous une ambiance conviviale et un temps de détente en donnant la possibilité aux enfants de participer librement à des animations organisées par les accompagnateurs de restauration : jeux collectifs, jeux de société, accès à la bibliothèque (BCD) pour ceux qui souhaitent un endroit calme : votre enfant profite ainsi chaque jour de sa pause-déjeuner au gré de ses envies,
- améliorer le service rendu aux parents, en leur proposant une prestation souple, adaptée à leurs modes de vie et à leurs ressources financières.

Des repas variés, équilibrés et savoureux

Adapté aux contraintes de la restauration collective, le contenu de l'assiette n'en fait pas moins l'objet d'une forte exigence. La Ville veille tout autant au respect de l'équilibre nutritionnel qu'à la variété des menus, à la qualité des produits ou encore à la découverte de nouvelles saveurs.

Les restaurants scolaires municipaux fonctionnent en liaison froide. Retenue par la Ville parmi plusieurs candidats dans le cadre d'un marché public, le prestataire de restauration prépare et livre les repas qui sont ensuite remis à température et servis par des agents municipaux.

Quatre types de repas sont proposés aux choix des familles et des enfants :
- un repas standard,
- un repas standard sans porc,
- un repas halal,
- un repas végétarien.

Le choix du type de menu est effectué chaque année au moment de l'inscription et est valable pour une année complète. Les menus sont accessibles depuis le site internet de la Ville et affichés à l'entrée des écoles.

Là où la Ville ne dispose pas de restaurant scolaire, elle fait appel à des partenaires (Auberge de jeunesse, collèges par exemple), lesquels proposent généralement deux types de repas :
- repas standard,
- repas sans porc.

Le développement durable au menu pour tous

20% d'aliments issus de l'agriculture biologique entrent ainsi dans la composition des repas de tous les restaurants scolaires gérés directement par la Ville. Certains produits comme les carottes, le céleri, le chou, les pommes et les tomates (l'été) sont systématiquement issus de l'agriculture biologique.

Les sites « Bio + »

20 restaurants scolaires proposent des menus « Bio+ », c'est-à-dire composé de 40% d'aliments issus de l'agriculture biologique, il s'agit des restaurants des écoles : Albert le Grand élémentaire, Ampère, Canardière, Claus, Conseil des XV, Erckmann Chatrian, Gliesberg, Guynemer, Jacqueline, Louvois, Romains, Schwilgué, Stoskopf, Schoepflin, Scheppler, Sturm, Sainte-Aurélie, Stockfeld, Vinci et Ziegelau.

- Les produits de saison et les circuits courts sont privilégiés afin de garantir des valeurs nutritives et des saveurs optimales.
- Des aliments à coût carbone réduit : grâce aux produits locaux qui permettent de restreindre les transports et par conséquent le bilan carbone des aliments proposés. De plus, le fournisseur est tenu de diminuer chaque année ses émissions de gaz à effet de serre de 3%.
- Un repas pauvre en carbone appelé "un repas bon pour ta planète" est proposé une fois par trimestre. Les protéines animales sont pour la plupart remplacées par des protéines végétales.



Une exigence de qualité à tous les niveaux

Profiter de la pause méridienne c'est également prendre son repas dans un climat serein, propice au calme et à la détente. Ainsi, la Ville a entrepris diverses démarches qui visent à :

- un meilleur encadrement avec un taux d'encadrement plus favorable et des intervenants mieux formés,
- une meilleure qualité des locaux avec notamment des mesures contre le bruit et des travaux d'extension de locaux pour répondre à la demande croissante de fréquentation,
- des démarches administratives simplifiées, notamment via internet.

Enfin, une concertation régulière avec les familles est assurée dans le cadre des commissions "pause méridienne".

Organisées deux fois par an en présence d'élus, du prestataire de restauration, de parents élus, de directeurs d'école et des services de la Ville, ces réunions permettent d'évaluer régulièrement les prestations offertes dans les restaurants scolaires et d'en améliorer la qualité.



Les sites de restauration

Groupes scolaires des quartiers Bourse - Esplanade – Krutenau

Académie	Accueil à l'ABRAPA
St-Madeleine	Restaurant municipal - 20% de bio
Oberlin	Accueil au restaurant municipal des écoles : Louvois site **Bio +** (40%) - Sainte-Madeleine 20% de bio
Louvois	Restaurant municipal - Site **Bio +** (40%)
Sturm maternelle	Restaurant municipal - Site **Bio +** (40%)
Sturm 1	Restaurant municipal - Site **Bio +** (40%)
Sturm 2	Restaurant municipal - Site **Bio +** (40%) Un groupe d'enfants se rend à l'Auberge de jeunesse du Jardin des deux rives

↔ **Informations pratiques** et **contacts** en page 4 ●

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Un service précieux pour concilier vie de famille et vie professionnelle

L'accueil des enfants est organisé selon les écoles et les besoins des familles :

- en début de matinée avant la classe,
- en fin de matinée, après le temps scolaire,
- en début d'après-midi avant la reprise du temps scolaire,
- en fin d'après-midi et ce jusqu'à 18 h 15.

Ce service, ouvert aux familles pour faciliter leur organisation quotidienne est accessible aux enfants sous certaines conditions et concerne :

- les enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle ou sont en formation,
- les enfants de famille monoparentale, dont le parent qui en a la charge exerce une activité professionnelle ou est en formation,
- les enfants d'une famille comptant au moins trois enfants de moins de 14 ans et dont l'un des parents qui en a la charge exerce une activité professionnelle ou est en formation.

L'enfant au cœur du projet éducatif

Les services d'accueil proposés par la Ville sont organisés pour offrir à votre enfant un lieu de vie adapté à sa tranche d'âge, mais aussi à ses besoins. Après une journée d'école, riche en apprentissages, il est essentiel d'aménager du temps de loisir pour l'enfant. Aussi, les principes d'accueil retenus par la Ville pour l'élaboration de son projet éducatif s'articulent autour des axes suivants :

- assurer un accueil bienveillant et sécurisant,
- faciliter la vie en collectivité,
- repérer les besoins de l'enfant et adapter la réponse,
- offrir des jeux variés et laisser le choix à l'enfant.



Le libre choix pour tous

Après le goûter pris en commun, les encadrants – ATSEM, animateurs, éducateurs - proposent aux enfants plusieurs ateliers au choix : des jeux calmes, à pratiquer seul ou en petit groupe, des jeux en libre accès ou des activités collectives.

Par ailleurs, un intervenant est recruté par la Ville dans chaque accueil périscolaire maternel pour mener auprès des enfants une action artistique et sportive le temps d'un trimestre. Expérimentés et qualifiés dans un domaine précis, ces professionnels proposent aux enfants des animations adaptées à leur âge comme l'éveil musical, le baby-gym ou encore la narration de contes.

L'enfant a toujours le choix de son activité selon ses intérêts et sa spontanéité.



Les horaires d'ouverture des accueils périscolaires

Écoles maternelles des quartiers Bourse-Esplanade-Krutenau
Accueil pour les 3 – 6 ans

Académie	De 7h45 à 8h20 et de 16h20 à 18h15
St-Madeleine	De 7h50 à 8h30, de 12h à 12h15 et de 16h30 à 18h15
Oberlin	De 7h45 à 8h20, de 11h50 à 12h15 et de 16h20 à 18h15

Les enfants des deux classes de grandes sections implantées à l'école Louvois bénéficient d'un accueil aux mêmes horaires

Sturm	De 7h45 à 8h35, de 11h55 à 12h30 et de 16h25 à 18h15

Pour les plus grands de 6 à 11 ans

Un accueil est organisé dans certaines écoles élémentaires pour les enfants de 6 à 11 ans après la classe. Ces accueils sont du ressort d'associations ou des centres socioculturels du quartier :

- Association Familiale Laïque : accueil à l'école Sturm et à l'école Louvois tous les jours scolaires de 16h15 à 18h15, Tél 03 88 29 06 49
- Le Cardek : accueil pour les enfants de l'école Sainte-Madeleine tous les jours après la classe (ainsi que les mercredis et pendant les vacances), Tél 03 88 37 30 73
- L'Ares : accueil les enfants des écoles élémentaires Sturm 1 et 2 tous les jours après la classe (ainsi que les mercredis et pendant les vacances) Tél 03 88 61 63 82

↔ **Informations pratiques** et **contacts** en page 4 ●



LES MERCREDIS & PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

LES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

Les accueils de loisirs sont agréés par la Direction départementale de la cohésion sociale. Ils accueillent les enfants scolarisés les mercredis et du lundi au vendredi pendant les périodes de congés scolaires.

Les accueils de loisirs sont un lieu de vie, de détente et de divertissement. Des activités ludiques et des animations sont proposées, en fonction de l'âge, du rythme et des possibilités de chaque enfant, en complémentarité avec le temps scolaire. Des sorties culturelles, sportives ou artistiques sont aussi organisées. De nombreuses activités de plein air, dans le quartier, les parcs alentours, ou plus loin à la campagne ou à la montagne, viennent compléter les projets d'animation des équipes.

Il existe :

- des accueils de loisirs maternel (ALM) qui accueillent les enfants de 3 à 6 ans,
- des accueils de loisirs élémentaire (ALE) qui reçoivent les enfants de 6 à 11 ans.

Les normes d'encadrement sont définies par la Direction départementale de la cohésion sociale (service ville, jeunesse et sports).

L'équipe élabore chaque année un projet pédagogique, à partir des spécificités du quartier et du public accueilli.

Les horaires d'ouverture des accueils de loisirs

Le mercredi

de 7h45 à 18h avec une possibilité de restauration

Les vacances scolaires
du lundi au vendredi

de 7h45 à 18h avec une possibilité de restauration

↔ **Informations pratiques** et **contacts** en page 4 ●



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
UN TEMPS D'ÉMANCIPATION & DE CITOYENNETÉ

De nombreuses activités d'initiation et de découverte sont proposées en dehors des temps passés en classe. Selon les quartiers et les écoles, ces activités sont organisées à des moments différents :

- de 15h à 17h dans huit écoles en aménagements des rythmes scolaires,
- de 16h30 à 18h, dans vingt huit écoles élémentaires.

Des activités à forte valeur ajoutée éducative !

Si l'aspect ludique des activités est primordial, leur contenu n'en présente pas moins un réel intérêt éducatif. Prendre du plaisir certes mais aussi découvrir et continuer à apprendre dans un contexte différent du cadre scolaire ! En complément des apprentissages fondamentaux sont proposées hors du cadre scolaire des situations d'apprentissage qui contribuent à l'épanouissement de l'enfant. Par ce biais, les enfants s'initient à des activités physiques et sportives ou culturelles et artistiques, qui contribuent à leur éveil. C'est également l'occasion de les sensibiliser aux questions environnementales, ainsi qu'à la démarche scientifique. Ses objectifs sont les suivants :

- encourager la réflexion et la curiosité de l'enfant mais aussi l'inciter à prendre du plaisir,
- proposer par l'initiation et l'expérimentation de nouvelles connaissances,
- favoriser son développement harmonieux et l'épanouissement de sa personnalité,
- accompagner son apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté,
- développer sa motricité et sa maîtrise corporelle,
- stimuler sa sensibilité et sa créativité.

Une large palette d'activités

Avec un large choix d'ateliers très différents les uns des autres, votre enfant trouvera forcément son bonheur parmi les activités périscolaires proposées. Sport, activités artistiques, ateliers culinaires, jeux de société ou encore initiation aux questions environnementales... À chacun de choisir en fonction de ses intérêts !

Les activités sportives

Tennis, poney, escrime, aïkido, judo, athlétisme, basket … Votre enfant n'aura qu'un seul embarras face à cette profusion de disciplines : celui du choix ! Voici sans doute une excellente occasion de l'initier à la pratique d'un sport et de lui faire prendre goût à l'activité physique, dont on n'a plus besoin de vanter les mérites. Excellente pour la santé, la pratique d'une activité sportive permet aussi aux enfants de développer leur habilité motrice, de mieux connaître et maîtriser leur corps mais aussi d'intégrer les règles de jeux, d'expérimenter le partage et l'esprit d'équipe !

Les pratiques artistiques

Les ateliers de pratique artistique sont tout aussi diversifiés et nombreux : arts plastiques, musique, chant, danse, vidéo, photographie, théâtre…Ils donnent généralement lieu en fin de trimestre ou en fin d'année à une exposition ou à une représentation devant les parents et d'autres enfants, à l'occasion de la kermesse de l'école par exemple. Une expérience tout aussi divertissante que gratifiante pour les enfants qui se découvrent de précieux talents et partagent avec bonheur et non sans fierté le fruit de leur apprentissage !

Certains ateliers ont également pour but de faire découvrir aux enfants des lieux culturels. Des visites ou des spectacles sont ainsi programmés au cinéma, dans les nombreux musées de Strasbourg, à l'Opéra National du Rhin ou encore dans les lieux d'expositions comme des centres d'art ou des galeries d'exposition.

Les activités liées à l'environnement et aux sciences

Ces activités se fondent tout particulièrement sur l'expérimentation et l'observation. De manière ludique, les enfants sont amenés à réfléchir à la protection de l'environnement et à découvrir des gestes simples pour y contribuer.

Et aussi…

D'autres activités comme les échecs, le jeu de go ou encore les ateliers de cuisine sont également programmés. De quoi éveiller la curiosité des enfants et faire émerger des talents !



ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE MODE D'EMPLOI

Chaque atelier se déroule tout au long d'un trimestre, à raison d'une séance par semaine.

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires en aménagement des rythmes scolaires (ARS) bénéficient de trois ateliers de découverte dans l'année.

Les enfants des écoles où les activités se déroulent de 16h30 à 18h bénéficient de deux ateliers de découverte dans l'année.

Les ateliers sont animés par plus de 150 intervenants spécialisés dans une discipline (musiciens, plasticiens, comédiens, éducateurs sportifs, animateurs spécialisés), lesquels sont choisis en fonction de la qualité éducative de leur projet.

Tous les ateliers sont gratuits et les enfants choisissent librement celui qu'ils souhaitent fréquenter.

Inscriptions

L'inscription vaut engagement d'assiduité pour la totalité du trimestre.

La Ville fera parvenir en début d'année scolaire à votre enfant une fiche d'inscription et la liste des activités proposées au cours de l'année scolaire.



Illustrations réalisées par les enfants de l'école Marcelle Cahn, dans le cadre de l'atelier «Venez faire un tour au jardin des métamorphoses au Parc des Poteries» avec l'illustratrice Marie Dorléans (2012).



Les horaires des activités périscolaires

Écoles élémentaires	Horaires des activités
St-Madeleine	durant la pause méridienne de 12h à 14h
Louvois	durant la pause méridienne de 12h à 14h les lundis, jeudis et vendredis en soirée, de 16h30 à 18h
Sturm 1	durant la pause méridienne de 12h à 14h les mardis et jeudis en soirée, de 16h30 à 18h
Sturm 2	durant la pause méridienne de 12h à 14h les lundis et jeudis en soirée, de 16 h30 à 18h

↔ **Informations pratiques** et **contacts** en page 4 ●



LES ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS

En marge des activités périscolaires, deux dispositifs gratuits, l'un collectif, le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), l'autre individuel, le Projet de réussite éducative (PRE), sont proposés aux enfants qui rencontrent des difficultés à l'école ou dont la situation personnelle risque d'avoir des répercussions sur leur épanouissement. Un bon moyen pour l'enfant concerné de retrouver confiance en soi et en son avenir.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ : FAIRE DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE UNE PRIORITÉ

Pour qui ? Pourquoi ?

Ensemble d'actions conduites par des associations, soutenues par la Ville de Strasbourg et ses partenaires (État, Conseil général, CAF du Bas-Rhin), le CLAS offre aux enfants, sous forme collective, le soutien dont ils ont parfois besoin pour réussir leur scolarité.

Comment ?

Assuré par les associations qui travaillent en collaboration étroite avec les écoles et les familles, cet accompagnement à la scolarité repose sur quatre principes fondamentaux inscrits dans une charte nationale :

- travailler sur la méthode : aider les enfants à acquérir des méthodes de travail qui facilitent l'accès aux savoirs,
- ouvrir de nouveaux horizons : élargir les centres d'intérêt des enfants et leur ouverture sur la vie culturelle, sociale et environnementale,
- valoriser les acquis et l'autonomie des enfants pour leur (re)donner confiance,
- accompagner les parents dans une démarche essentielle : le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Qui contacter ?

Le parent doit prendre contact avec le directeur de l'école qui fera l'intermédiaire avec la structure associative.

LE PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Pour qui ? Pourquoi ?

Le projet de réussite éducative propose aux enfants et jeunes de 2 à 16 ans scolarisés à Strasbourg un parcours, élaboré avec leurs parents, visant à renforcer leurs chances de réussite personnelle et scolaire.

Comment ?

Construit avec l'enfant, sa famille et une équipe de partenaires soumis à la confidentialité, le projet de réussite éducative se traduit par un accompagnement personnalisé de l'enfant ou du jeune pendant une durée de quelques mois à un an.

Le parcours comprend une ou plusieurs actions suivant les besoins et les centres d'intérêt du jeune (accompagnement individuel à domicile, action sportive ou culturelle en petits groupes, temps d'écoute psychologique, etc.).

Un soutien ciblé peut également être proposé aux parents (soutien au domicile, groupes d'échange entre parents, etc.).

Le parcours se construit au fur et à mesure de l'accompagnement, toujours sur la base de l'accord et du volontariat des parents.

Qui contacter ?

Le parent peut solliciter directement la coordonnatrice de réussite éducative qui lui apportera tous les renseignements souhaités. Il peut aussi en parler avec le responsable de l'école ou du collège ou avec un travailleur social du quartier.



↔ **Informations pratiques** et **contacts** en page 4 ●

Les différents services d'accueil et dispositifs éducatifs

	Qui ?	Quoi ?	Où se renseigner ?
En période scolaire La restauration scolaire Les accueils périscolaires maternels des 3 - 6 ans	Ville de Strasbourg Direction de l'enfance et de l'éducation	Accueil des enfants sur inscription *Services payants*	*Contacts en page 4 du guide*
En période de congés et les mercredis Les accueils de loisirs des 3 - 6 ans et 6 - 11 ans			
Les activités périscolaires	Ville de Strasbourg Direction de l'enfance et de l'éducation	Activités de découverte et d'initiation après l'école ou écoles en aménagement des rythmes scolaires (ARS) *Activité gratuite*	*Contacts en page 4 du guide*
Des activités pédagogiques complémentaires (APC)	L'Éducation nationale	Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints, afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école. *Activité gratuite*	À l'école auprés des enseignants
L'accompagnement à la scolarité CLAS	Des associations (financements de la Ville de Strasbourg, de l'État, du Conseil général et de la Caisse d'allocations familiales)	Soutien aux apprentissages Accueil en petit groupe *Service gratuit*	À l'école : auprès de la direction de l'école et de l'enseignant
Le projet de réussite éducative PRE	La Caisse des écoles de la Ville de Strasbourg Partenariat : État, Éducation nationale, Conseil général, Ville de Strasbourg	Accompagnement individuel à domicile *Service gratuit*	Directement auprès de la coordonnatrice *Contacts en page 4 du guide*



POURSUIVRE ET SE PERFECTIONNER,
S'INSCRIRE DANS UN CLUB DU QUARTIER

Si votre enfant a aimé une activité et souhaite la poursuivre dans un club ou une association, voici les coordonnées des structures proches de chez vous :

↔ ARES
Activités socio éducatives et de loisirs
10, rue d'Ankara
Tél : 03 88 61 63 82
E-mail : petiteenfance@ares-le-site.com

↔ École de musique de l'ARES
10, rue d'Ankara
Tél : 08 99 23 41 19
E-mail : ecoledemusique@ares-le-site.com

↔ Association les Bateliers
Centre créatif et artistique
3, rue Munch
Tél : 03 88 36 39 77
Fax : 03 88 35 42 77
E-mail : contact@lesbateliers.com

↔ CARDEK
Centre socioculturel
58, rue de la Krutenau
Tél : 03 88 37 30 73
E-mail : direction@cardek.net

↔ Centre musical de la Krutenau
Musique
3, rue Munch
Tél : 03 88 69 36 40
E-mail : info@cmk-strasbourg.fr

↔ Association Sportive et Culturelle Saint-Joseph
8, Impasse de l'Ancre,
67000 Strasbourg
Site internet : saintjosephstrasbourg.fr

↔ Judo Club de Strasbourg
23, rue Vauban
67 000 Strasbourg
03 88 60 70 40
Site internet : jcstras.free.fr

↔ Association Sportive Pierrots Vauban
Téléphone : 03 88 60 44 51
Site internet : www.pierrotsvauban.fr

↔ Strasbourg Université Club

5, rue Gaspard Monge, 67000 Strasbourg
Téléphone : 03,88,61,61,36
Site internet : sucstrasbourg.fr

↔ L'École Municipale des Sports

Découverte et initiation à diverses pratiques sportives pour les enfants strasbourgeois de 6 à 11 ans.
Les mercredis matins et durant les petites vacances scolaires (activités payantes).
Tél : 03 88 60 95 84

↔ L'Office des Sports

Pour obtenir des informations complètes sur l'offre sportive
19 rue des Couples
Tél : 03 88 31 83 83
Site internet : www.ods67.com





Crédit photo : CUS

Le guide des services et des activités périscolaires 2013-2014

Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg
Direction de l'enfance et de l'éducation
1 parc de l'Étoile - 67076 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 60 92 26